

INVESTIR SUR LA DETTE D'ENTREPRISES EUROPÉENNES

La stratégie Euro Short Term Corporate Bond Opportunities

POURQUOI INVESTIR ?

Objectif d'un rendement supérieur aux obligations d'État¹

Gestion flexible sur le marché obligataire

Diversification sectorielle

Risque contrôlé

1 Il n'existe aucune garantie quant à la réalisation de l'objectif de performance

CREATIVE SERVICES AM - 2021 - PIB1088

UNIVERS D'INVESTISSEMENT



DETTES D'ENTREPRISES EUROPÉENNES LIBELLÉES EN EURO

« Investment Grade »
haute qualité de crédit

+

« High Yield »
obligations à haut rendement



FLEXIBILITÉ

ANALYSE MACROÉCONOMIQUE
DEGRÉ D'EXPOSITION
AU MARCHÉ CRÉDIT



ANALYSE DE LA QUALITÉ
DE CRÉDIT DES ENTREPRISES
CHOIX DES ENTREPRISES

CONSTRUCTION DU PORTEFEUILLE

La stratégie respecte la politique d'investissement durable de BNP Paribas Asset Management, qui tient compte des critères ESG (environnementaux, sociaux, de gouvernance) dans le processus d'investissement

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Luxembourg SA est une société de gestion agréée suivant le chapitre 15 de la loi du 17 décembre 2010 et un gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs agréé suivant la loi du 12 juillet 2013 supervisée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) sous les n° S00000608 et A00000763 respectivement, constituée sous forme de société anonyme, ayant son siège social au 10, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, RCS Luxembourg B27605, et son site web : www.bnpparibas-am.com (ci-après la « Société »). Le présent document a été rédigé et est publié par la société de gestion de portefeuille. Ce contenu vous est communiqué à titre purement informatif et ne constitue: 1. ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat, et ne doit en aucun cas servir de base ou être pris en compte pour quelque contrat ou engagement que ce soit ; 2. ni un conseil d'investissement. Les opinions exprimées dans le présent document constituent le jugement de la société de gestion de portefeuille au moment indiqué et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La société de gestion de portefeuille n'est nullement obligée de les tenir à jour ou de les modifier. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux en fonction des considérations légales, fiscales, domiciliaires et comptables qui leur sont applicables avant d'investir dans les instruments financiers afin de déterminer eux-mêmes l'adéquation et les conséquences de leur investissement, pour autant que ceux-ci soient autorisés. À noter que différents types d'investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et qu'aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, la pertinence ou la rentabilité d'un investissement spécifique pour le portefeuille d'un client ou futur client. Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Les performances peuvent varier notamment en fonction des objectifs ou des stratégies d'investissement des instruments financiers et des conditions économiques et de marché importantes, notamment les taux d'intérêt. Les différentes stratégies appliquées aux instruments financiers peuvent avoir un impact significatif sur les résultats présentés dans ce document. La documentation visée par le présent avertissement est disponible sur www.bnpparibas-am.com.

INVESTIR SUR LA DETTE D'ENTREPRISES EUROPÉENNES

La stratégie Euro Short Term Corporate Bond Opportunities

LES RISQUES PARTICULIERS SONT LES SUIVANTS :

Risque de perte en capital : La valeur des investissements et les revenus qu'ils génèrent peuvent enregistrer des hausses comme des baisses et il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas l'intégralité de leur placement. Les performances ou réalisations du passé ne sont pas indicatives des performances actuelles ou futures.

Risque lié au crédit : ce risque concerne la capacité d'un émetteur à honorer ses engagements : la révision à la baisse de la notation d'une émission ou d'un émetteur peut entraîner une chute de la valeur des obligations dans lesquelles le compartiment a investi.

Risque de liquidité : ce risque découle de la difficulté de vendre un actif à un cours de marché juste et au moment souhaité en raison d'un manque d'acheteurs.

Risque de contrepartie : ce risque est associé à la capacité d'une contrepartie à une transaction financière d'honorer ses engagements comme le paiement, la livraison et le remboursement.

Risque lié aux instruments dérivés : en investissant dans des instruments dérivés négociés de gré à gré ou cotés, le fonds vise à couvrir et/ou donner un effet de levier au rendement de sa position. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que l'effet de levier augmente la volatilité du compartiment.

CREATIVE SERVICES AM - 2021 - P1911068